



AVIS PUBLIC 2020-020

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

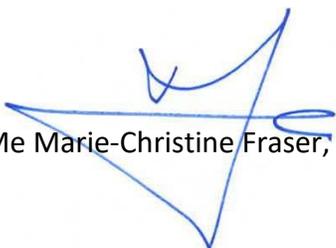
Prenez avis que lors de sa séance extraordinaire du **13 juillet 2020 à 18 h 30**, à la salle du Conseil située au 124, rue Greenshields, le Conseil municipal de la Ville d'Asbestos entendra les recommandations du Comité consultatif d'urbanisme et statuera sur la demande de dérogation mineure suivante :

Demande 2020-004 visant le 259-261, rue Denault, Asbestos.

Nature et effets : Autoriser une marge latérale de 0.39 mètre et une marge arrière de 0,51 mètre au lieu de 1 mètre pour un bâtiment accessoire isolé comme prescrit par le règlement de zonage 2006-116 article 7.4.1 et la grille des spécification de la zone 39-R.

Toute personne intéressée doit transmettre par écrit ses commentaires au plus tard le 10 juillet 2020 à 12:00 pour se faire entendre par le conseil municipal relativement à cette demande.

Donné à Asbestos, Québec, ce 25^e jour de juin 2020.



Me Marie-Christine Fraser, greffière